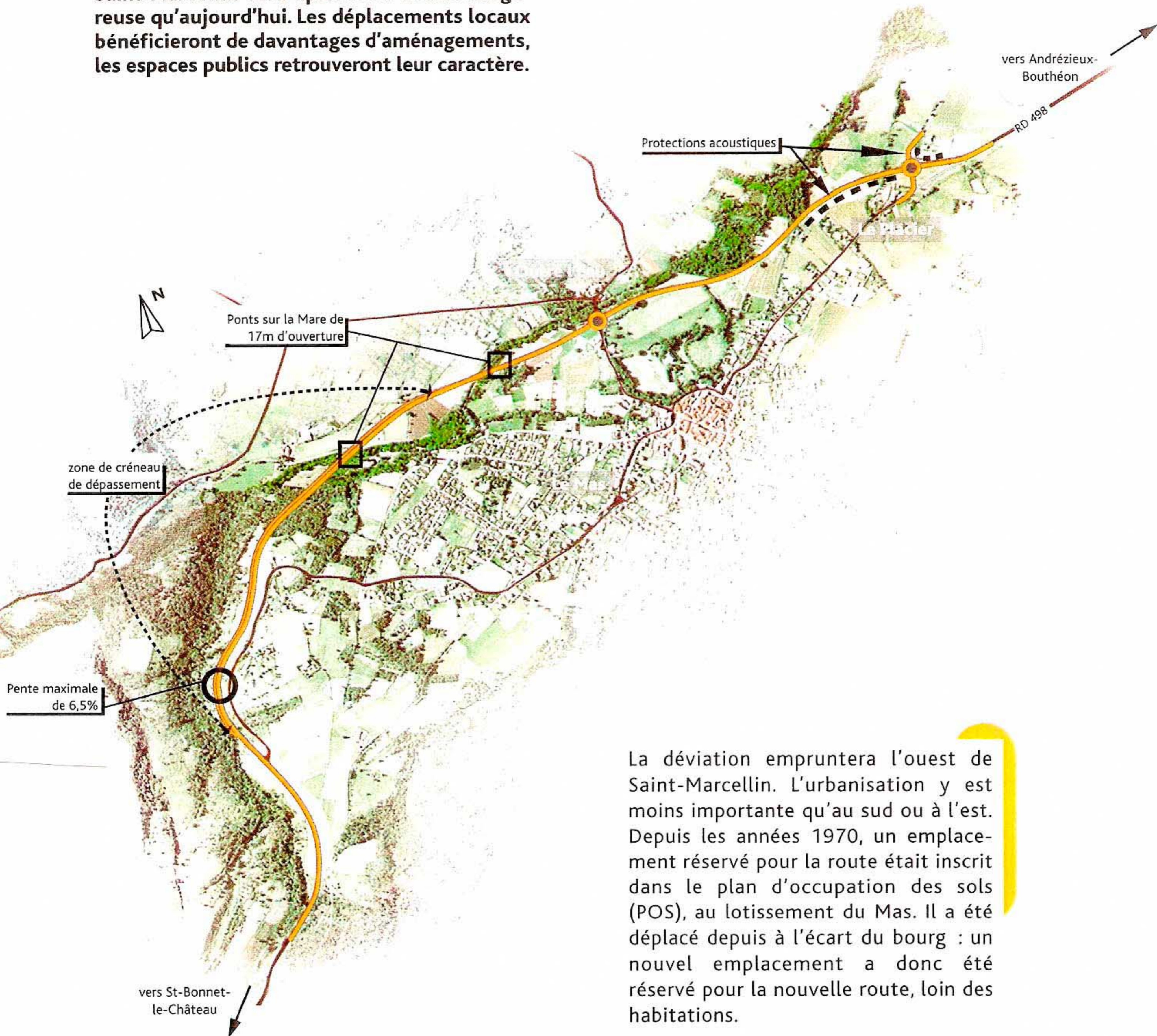


# Dévier pour améliorer votre cadre de vie :

Améliorer la qualité de vie est un des objectifs de la déviation. Grâce à elle, les poids lourds ne traverseront plus le bourg. L'ancienne RD 498 laissera la place à une rue libérée de son trafic de transit. La circulation dans les rues de Saint-Marcellin sera apaisée et moins dangereuse qu'aujourd'hui. Les déplacements locaux bénéficieront de davantage d'aménagements, les espaces publics retrouveront leur caractère.



La déviation empruntera l'ouest de Saint-Marcellin. L'urbanisation y est moins importante qu'au sud ou à l'est. Depuis les années 1970, un emplacement réservé pour la route était inscrit dans le plan d'occupation des sols (POS), au lotissement du Mas. Il a été déplacé depuis à l'écart du bourg : un nouvel emplacement a donc été réservé pour la nouvelle route, loin des habitations.

